

Rapport d'Activités

CHU ALFRED DE MUSSET

2018

— a
a —

Sommaire

1. PRESENTATION DU SERVICE	3
2. APERÇU DE L'ACTIVITE 2018.....	4
1. Faits marquants	4
a. Déménagement	4
b. L'Autre Soie	4
2. Ressources Humaines.....	5
3. Données quantitatives	6
3. LE PUBLIC ACCOMPAGNE	6
1. Typologie des personnes accompagnées	6
a. Sexe / âge (cumul sur l'année).....	7
b. Age (cumul sur l'année).....	8
c. Nationalité des personnes accompagnées.....	8
d. Situation administrative des personnes accompagnées dans le dispositif	9
e. Les points de blocage en vue d'une sortie (personnes adultes au 31/12 de chaque année) 10	
2. Information sur les personnes entrantes dans le dispositifs.....	11
a. Nouvelles personnes accueillies	11
b. Motifs d'admission (en personnes).....	11
4. L'ACCOMPAGNEMENT	12
1. Modalités d'accompagnement.....	12
2. L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle	19
a. Niveau de formation initiale des personnes orientées.....	20
b. Ages des personnes orientées	20
c. Mesures et étapes sur les personnes orientées.....	21
d. Mesures à caractère « social ».....	21
e. Mesures d'insertion professionnelle sur la totalité des personnes accompagnées sur 2018 22	
3. Partenariats	23
5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES	26

1. PRESENTATION DU SERVICE

Etablissement	CHU ALFRED DE MUSSET
Adresse	24 A Alfred de MUSSET 69100 VILLEURBANNE
Nom de l'organisme gestionnaire	ALYNEA
Statut de l'organisme gestionnaire	Association loi 1901
Téléphone	0699905570
Fax	0478501001
Email	siege@ALYNEA.org
Nom du directeur	Jérôme Colrat
N° finess	
Capacité	100 places
Type d'établissement	CHU
Convention collective	SYNEAS Accords CHRS
Date de création de la structure	2018

Bonjour

Je m'appelle Alia Buhra.

Je suis travailler sur le projet
micro-mapping avec ma fille Inela et
avec les autres participants à la
thème "Ville imaginaire". J'aimerais
beaucoup parce que c'est un bon
travail entre les enfants et les
parents, après sur le présentation
on est rencontrer beaucoup de
gens, discuter avec eux. Tout est
bien passé.

Super activités!!!!

2. APERÇU DE L'ACTIVITE 2018

1. Faits marquants

a. Déménagement

ALYNEA a repris la gestion du village mobile de Villeurbanne qui était géré par FNDSA. Dans ce village les familles étaient hébergées dans des Bungalows. Suite à une décision de l'Etat, nous avons repris l'accompagnement de ces familles dans les locaux de l'ancien IUFM et cela dans le cadre du projet de l'Autre Soie.

Un déménagement produit toujours des bouleversements, quitter un espace familial, se séparer d'objets témoins et tourner une page de l'histoire de l'établissement, sont autant d'épreuves qui nous font osciller entre espoir et regrets.

C'est dans cet état d'esprit qu'une mobilisation entre l'équipe et les hébergés, et entre les hébergés eux-mêmes, s'est opérée. Cela créa ainsi un mouvement solidaire, qui encore à ce jour impacte les relations entre les personnes.

Il s'agit d'une mobilisation totale de tous unis autour d'un projet commun, du construire ensemble et être ensemble.

Cette mobilisation a pu rendre ainsi la résidence plus viable : nettoyage, rangement, peinture. Les hébergés se sont remobilisés, permettant ainsi à l'équipe de poursuivre son travail sur l'habitat.

Ce déménagement a permis de mieux appréhender le collectif. Il est devenu un outil de prise en charge.

L'équipe a ainsi pu s'appuyer sur le collectif comme un levier permettant de faire émerger les compétences et les possibles.

b. L'Autre Soie

L'autre Soie est le nom donné au projet de revitalisation de l'ancien IUFM de Villeurbanne et

de son parc arboré, au sein du quartier des Brosses.

L'ambition de ce lieu est de lutter contre la pauvreté urbaine en développant un projet de solidarité autour de la mixité en proposant:

- Une offre diverse et complète d'habitats et d'hébergements (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, résidences sociales, logements sociaux et logements en accession sociale) ;
- Une mixité d'activités dédiées à l'économie sociale et solidaire (co-working, formation, restauration...);
- Une mixité de projets culturels portés par le CCO, association culturelle investie dans l'innovation culturelle et implantée sur le site (salle de concerts, studios ...).

L'Autre Soie est une invitation à renouer avec les valeurs de solidarité, d'hospitalité et de générosité du quartier pour construire un lieu:

- Qui cultive l'excellence de la rencontre entre des personnes afin de développer les ressources de chacun et celles des collectifs,
- Qui s'appuie sur la force de la diversité pour activer une autre façon d'être en lien avec son quartier,
- Qui soit ouvert sur l'extérieur,
- Qui fourmille d'initiatives en tout genre.

Ce projet est porté par différents partenaires : EMH, Fondation Aralis, Rhône Saône Habitat, CCO, ALYNEA.

Au sein de l'Autre Soie, ALYNEA assurera la gestion temporaire du bâtiment B suite à la fermeture du CAO pour y installer un centre d'hébergement d'urgence. A terme, ALYNEA construira sur le site son futur siège social et un hôtel social sur le modèle de « Un chez soi d'abord ».

2. Ressources Humaines

Fonctions	Effectif au 31/12/2018	En ETP
Chef de service	JENDOUBI Imed	0.20
RSA	HAGGOUCHE Sonia	1
Référent éducatif	GILET Mathilde	1

Référent éducatif	FERCHAKHI Touria	1
Référent éducatif	GLOCK Frédéric	1
Total		5

Suite à la reprise du village Mobile, nous avons pu intégrer les deux collègues qui étaient sur cette structure, cela nous a permis de bénéficier de leurs expériences et de leurs compétences dans la réalisation de ce nouveau projet. Deux autres collègues nous ont rejoint également dans ce projet.

3. Données quantitatives

Les nuitées :

	2018
Capacité (nombre de places)	100
Nombre de nuitées réalisables	36500
Nombre de nuitées réalisées	36212
Taux d'occupation	99.21%

Le taux d'occupation est assez élevé car le public accueilli reste assez longtemps sur notre structure car il est en attente de régularisation et du coup la sortie sur du logement ne peut se faire tant que la régularisation n'est pas réalisée. Lors du déménagement, quelques familles (du fait de la régularisation) ont pu trouver d'autres solutions (logement, CHRS diffus...). Nous avons pu accueillir quatre nouvelles familles.

3. LE PUBLIC ACCOMPAGNE

1. Typologie des personnes accompagnées

Le CHU accueille des couples avec enfants et des familles monoparentales. Nous sommes habilités à accueillir 100 personnes, nous avons actuellement 20 couples et 60 enfants (avec quelques enfants majeures). Les orientations sont faites par la MVS. Sur notre structure nous avons plusieurs nationalités mais la plupart est issue de l'Europe de l'Est (Russie, Ex Yougoslavie, Albanie, Roumanie...) Nous accueillons des familles qui ont quitté leur pays pour différentes raisons : économique, de menace ou de guerre...

Les familles ont été déboutées de leur demande d'asile. La plupart des familles attendent désespérément une décision favorable à leur situation administrative. En effet, les freins administratifs pour l'obtention d'une demande d'asile sont très importants et l'espoir initial pour ces familles d'être régularisées s'amenuise et s'étirole avec le temps. La notion d'espoir est remplacée aujourd'hui par un espoir incertain. Nous devons travailler avec les familles en composant avec ce principe de réalité.

a. Sexe / âge (cumul sur l'année)

Nombre de personnes (cumul sur l'année)	Sexe		Total
	féminin	masculin	
Tranche d'âge			
- 3 ans	3	7	10
3 à 17 ans	27	19	46
18 à 24 ans	1	2	3
25 à 59 ans	20	21	41
+ 60 ans	0	0	0
Total	51	49	100

%	51%	49%	100%
---	-----	-----	------

b. Age (cumul sur l'année)

	2018	2018
- 3 ans	10	10%
3 à 17 ans	46	46%
18 à 24 ans	3	3%
25 à 59 ans	41	41%
+ 60 ans		%
Total	100	100%

Sur notre structure, nous avons beaucoup d'enfants, d'où la mise en place d'accompagnement spécifique pour aider au mieux les enfants dans leur intégration (soutien scolaire, inscription au sport, accès à la culture, accès à l'informatique...). Nous orientons également les parents vers du soutien à l'apprentissage du Français. Nous mettons également en place des espaces permettant aux parents et aux enfants de se retrouver dans des temps plus festifs

c. Nationalité des personnes accompagnées

	2018	% 2018
Française	0	0%

UE	20	20%
Hors UE	80	80%
Total	100	100%

d. Situation administrative des personnes accompagnées dans le dispositif

	2018	% 2018
Nationalité Française ou carte de résident	0	0%
Carte de séjour temporaire	3	3%
Récépissé de demande de CST	20	20%
Sans titre de séjour	77	77%
Total	100	100%

Deux tiers de la population accueillie n'est pas française et rencontre des problèmes administratifs, sans droit au travail ni prestations sociales. Nombre d'entre elles ne parlent pas ou maîtrisent insuffisamment la langue française, ce qui entrave l'accompagnement et la recherche d'emploi. Nous tentons de prendre en compte ces problématiques dans la construction du projet personnalisé. En effet, nous mettons en place des cours de français dans notre structure (cours donné par des bénévoles ou des travailleurs sociaux) et dans le droit commun (FLE, centre sociaux...).

e. Les points de blocage en vue d'une sortie (personnes adultes au 31/12 de chaque année)

	2018
Accès aux droits	35
Ressources trop faibles pour occuper un logement	4
Difficultés familiales / manque d'autonomie	4
Problèmes de santé physique ou psychique (déclaré ou observé)	
Manque de place en logement adapté	
Manque de place en logement autonome	
Autres	
Total	43

La sortie des personnes accueillies dans notre structure est rendue très difficile pour différentes raisons :

- Les ressources : Certaines familles ne peuvent pas avoir de ressources (minima sociaux) du fait de leurs situations administratives complexes. En complément, il y a des difficultés à accéder à des structures d'insertion par le travail qui permettraient aux personnes pouvant prétendre aux minima sociaux de les recevoir.
- La régularisation reste le frein le plus élevée à la sortie, en effet la plupart des familles pourraient sortir dans du logement social, si elles étaient régularisées.

2. Information sur les personnes entrantes dans le dispositifs

a. Nouvelles personnes accueillies

	2018
Nombre de personnes accueillies	100
Nombres de ménages accueillis	20

b. Motifs d'admission (en personnes)

	2018
Expulsion locative	
Séparation / Divorce / Rupture familiale	
Fin d'hébergement (tiers)	
Squat / Hébergement insalubre	10
Maladie	
Errance / désocialisation / sortie de la rue	
Fin de prise en charge au titre de la demande d'asile	
Fin de prise en charge urgence	
Sortie de plan froid	90
Violences conjugales	

Demandeurs d'asile en cours de procédure	
En recherche d'emploi	
Logement insalubre habitable	
Sortie d'établissement spécialisé	
Autre	
NSP	
Total	

4. L'ACCOMPAGNEMENT

1. Modalités d'accompagnement

L'accompagnement social et la recherche d'autonomie sont au cœur de la mission de notre structure. Il est stipulé dans le contrat de séjour que l'établissement s'engage à *assurer un hébergement limité dans le temps et à mettre en œuvre un accompagnement social susceptible de favoriser l'insertion de la personne hébergée, en vue de recouvrer une plus grande autonomie (loi 2002-2, art.2).*

Au vu de l'hétérogénéité du public, le dispositif **du projet personnalisé** permet de prendre en charge la personne résidente dans sa globalité et sa complexité. Il permet aussi à la structure de concrétiser au mieux les suivis dans le respect d'une certaine continuité. Il est parfois question de pathologies complexes qui ne relèvent plus des compétences de l'équipe éducative.

En accueillant l'expression de la parole, nous tentons de réunir les conditions pour permettre à la personne de s'exprimer, de s'interroger et de s'approprier son histoire. En portant une attention particulière sur ce qu'elle nous dit et en la respectant, nous arrivons à

favoriser une diminution des tensions et un mieux-être.

Nous formalisons les rencontres à travers la signature d'un contrat de séjour, règlement intérieur et également, avec un Projet Personnalisé propre à chaque famille. Le Projet Personnalisé est un outil qui consiste à faire émerger les désirs, besoins, et perspectives des familles, et à poser les jalons d'un accompagnement conjoint, positionnant le public au cœur de son accompagnement.

Ce temps permet d'entendre les demandes des familles et d'en tenir compte. Nous priorisons les problématiques et proposons un accompagnement de proximité. Il s'agit là de mettre en place et de coordonner un accompagnement médico-socio-éducatif de qualité en respectant au maximum les personnes dans leur identité.

Les droits fondamentaux des personnes sont respectés et défendus (dossiers administratifs, CAF, sécurité sociale, santé...).

En effet, lors de l'arrivée des familles sur le village, il n'est pas rare que celles-ci repartent pour ainsi dire de zéro concernant leur situation administrative. Leurs parcours d'errance, le ballottage d'une structure à l'autre engendrent bien souvent un dispersement des interlocuteurs et de leur accompagnement social, ainsi que fréquemment la perte d'une grande partie voire de la quasi-totalité de leurs documents administratifs : pièces d'identité, carte AME¹ (quand les droits sont ouverts), actes de naissance, carnets de santé, etc.

La santé et l'accompagnement vers le soin représentent une grosse partie de l'accompagnement auprès des familles. Nous effectuons au quotidien un travail de coordination de ces multiples suivis pour favoriser leur continuité. Cela débute généralement

1 Aide Médicale d'Etat

par l'ouverture d'une protection sociale (CMU-C², AME, orientations PASS³, ALD⁴), la mise en lien avec un médecin traitant, puis avec des spécialistes au besoin. Bien souvent violentées par leurs parcours migratoires et de grande précarité à leur arrivée en France, il n'est pas rare que les traumatismes vécus laissent des stigmates ancrés qui nécessitent une prise en charge psychologique.

Nous œuvrons également pour assurer aux familles le minimum vital et leur quotidien.

En effet, les trois quarts des familles présentes sur site n'ont aucun revenu du fait de leur impossibilité d'accéder à un emploi, étant dépourvus de titres de séjours avec autorisation de travail. Aussi, nous les orientons vers la Maison De la Métropole afin d'instruire des **aides financières mensuelles** (à caractère ponctuel et uniquement en lien avec l'aide sociale à l'enfance). Nous accompagnons aussi les familles dans l'ouverture de leurs **prestations sociales** ainsi que dans la **gestion de leur situation administrative globale** : ouverture de droits CAF (AF⁵, CF⁶, AAH⁷, RSA⁸, prime d'activité...), ARE⁹, déclarations d'impôts, ouverture de comptes bancaires, accès au tarif social pour la cantine, les activités périscolaires, les abonnements TCL, demande d'attestations préfectorales lors de l'obtention pour une famille, de titres de séjours, etc.

Tous les mois ALYNEA distribue des chèques services aux familles qui n'ont aucune

2 Couverture Médicale Universelle et Complémentaire

3 Permanence d'Accès aux Soins de Santé

4 Affection Longue Durée

5 Allocation Familiale

6 Complément Familial

7 Allocation Adulte Handicapé

8 Revenu de Solidarité Active

9 Allocation de Retour à l'Emploi

ressource. Le montant correspond à 2 euros par jour et par personne. Soit pour une famille de 5 : 300 euros réparti 1/3 en espèces et 2/3 en chèque service.

Quand la situation se présente, **nous accompagnons également les familles vers le logement**. Cela peut prendre différentes formes selon la situation et le profil des familles : demande de logement social, orientation vers la MVS pour du logement CHRS diffus, transmission de diagnostics MVS, demande d'inscription ACDA¹⁰, demande d'ASLL¹¹, etc. Lors de la sortie d'une famille vers un dispositif plus adapté, nous prenons soins de mettre en place un relais avec le secteur de droit commun ou encore avec les professionnels des dispositifs adaptés. Nous nous appuyons sur le service logement d'ALYNEA qui fait le lien avec les différents bailleurs et qui prend le relais jusqu'à l'installation des familles en logement.

Enfin, sur le plan administratif, une autre de nos missions, et non des moindres, est d'accompagner les familles à la régularisation de leur droit au séjour. Pour ce faire, nous mettons en place un **accompagnement juridique** conséquent : diagnostic, explications des différentes possibilités de régularisation (demande de droit d'asile, demande de titre de séjour VPF¹², demande de titre de séjour étranger malade, accompagnant d'un enfant étranger malade...) et du fonctionnement des institutions juridiques (tribunal administratif, cours d'appel et cours de cassation pour les recours), demandes d'aide juridictionnelle, mise en lien avec les avocats, veille juridique, recours lors de la réception d'OQTF¹³, prises de rendez-vous à la préfecture pour la demande de dépôts de dossiers, montage de dossiers de demande de régularisation au titre des cinq ans de présence sur le territoire, montage de dossiers de demande de régularisation d'enfants majeurs présents sur le territoire depuis moins de seize ans, etc. A ce titre, nous effectuons là aussi un gros travail de coordination, qui représente un enjeu colossal pour les familles car c'est là leur sésame ultime. Tous leurs espoirs sont concentrés dans leurs efforts pour œuvrer à leur régularisation.

10 Accord Collectif Départemental d'Attribution

11 Accompagnement Social Lié au Logement

12 Vie Privée et Familiale

13 Obligation de Quitter le Territoire Français

Enfin, le CHU Alfred de Musset permet aussi de proposer aux familles une adresse de **domiciliation**. Nous recevons donc le courrier des familles. Cela permet d'offrir aux familles un suivi régulier de leur administratif, et d'être réactifs concernant notamment les convocations dans le cadre de dossiers juridiques, les délais de recours, etc., et contribue au maintien de leur situation socio-administrative globale. La domiciliation est également une porte d'entrée intéressante pour aborder et travailler différentes problématiques avec les familles.

Tous les enfants du CHU sont scolarisés et les liens avec le corps enseignant sont bons et constructifs.

L'équipe du CHU et les familles sont bien repérées par les directeurs d'école et les proviseurs de collèges et lycées.

Le suivi des enfants en primaire consiste à participer aux réunions éducatives spécialisées où sont évoquées les difficultés d'apprentissage ou de comportement des enfants, où nous réfléchissons aux orientations en classes spécialisées (type ULIS¹⁴, SEGPA¹⁵) en reprecisant le contexte général de la famille aux enseignants afin d'affiner les décisions, de faire le lien avec les professionnels de santé (orthophoniste, psychologue...) et de travailler en collaboration avec l'infirmière scolaire sur des problématiques plus somatiques (problèmes de vue, auditif...). Mais c'est surtout l'occasion de faire le lien entre l'école et les parents qui sacralisent cette institution et n'osent pas y pénétrer et se l'approprier véritablement.

Pour les collégiens et lycéens, nous proposons d'accompagner systématiquement les parents aux remises des bulletins de leurs enfants, ou de soutenir un enfant pour lequel les parents ne peuvent ou ne veulent pas se déplacer. Nous participons aux réunions éducatives spécialisées. Nous rencontrons les CPE pour des problèmes d'absence ou de comportement, travaillons en étroite collaboration avec la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) pour réintégrer des enfants dans l'école et ils sont nombreux sur le village. Nous recherchons activement des stages en entreprises, trouvons des formations en alternance et

14 Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

15 Section d'enseignement général et professionnel adapté

organisons des PAI¹⁶ quand cela est nécessaire.

Il est clair pour nous que les parents sont associés à notre action et qu'aucune décision n'est prise sans leur consentement. Ce lien est indispensable pour sensibiliser les parents sur l'importance de l'école qui aide leurs enfants à se construire un avenir.

Nous organisons tous les soirs de la semaine de 17h30 à 19h un accompagnement à la scolarité. Deux professeures des écoles viennent nous aider le lundi et mardi soir.

Soutenir les enfants au-delà de l'école, créer des souvenirs joyeux d'enfants. L'équipe du CHU Alfred de Musset, dans le cadre du « projet de service » s'attache à développer un réseau de partenaires sur le territoire de Villeurbanne.

Les activités de loisirs en font partie et sont même essentielles à l'épanouissement et au développement des enfants et des adolescents vivant au CHU.

La réalité montre que le loisir est loin d'être la priorité pour les familles tant les difficultés du quotidien et le manque de ressources ne leur permettent pas de se projeter sur des activités de loisirs.

Les enfants du CHU lorsqu'ils le demandent sont inscrits via un financement MDM (aide sociale à l'enfance) sur des clubs sportifs : football, judo, boxe, danse..... Nous travaillons également avec des structures qui proposent des activités de loisirs sur le temps des vacances scolaires. Tous les enfants du CHU ayant l'âge requis participent aux activités. ALYNEA finance intégralement ces temps. Un tarif d'urgence a été proposé soit 1.90 euros par jour et par enfant.

D'une manière générale nous avons le souci d'amener les personnes et notamment les enfants à sortir vers l'extérieur. L'école joue ce rôle de socialisation tout en permettant à ces enfants d'apprendre et de s'ouvrir sur le monde. Sur les périodes extrascolaires, les sollicitations deviennent rares, les parents ne sont pas forcément disponibles pour sortir en famille sur la cité et profiter des manifestations organisées.

Concernant la vie des familles sur le site, leurs conditions d'hébergement sont prises en

16 Projet d'Accueil Individualisé

compte à travers une amélioration des conditions de vie matérielles, mais aussi par le biais de projets collectifs.

Des travaux importants ont été réalisés pour permettre d'accueillir dignement les familles sur le site. A commencer par l'individualisation des sanitaires et des douches ce qui n'était pas le cas au départ, la possibilité pour les familles de s'approprier les logements (peinture ameublement des espaces, participation des familles dans le cadre des CVS (conseil de vie social) au fonctionnement du site.

La présence du **CCO** (centre culturel œcuménique) sur le quartier héberge de façon transitoire un collectif d'artistes et artisans répartis en trois pôles : laboratoire de la ville, art et culture et inclusion.

La présence de ce collectif dynamise de façon très positive en proposant des ateliers aux habitants du CHU. Beaucoup d'entre eux participent pleinement. La question de l'ouverture sur la culture prend une dimension intéressante et permet à ces familles de participer à des projets citoyens et surtout prendre du plaisir.

Atelier **Micromapping** (maquette et numérique), **femmes citoyennes**, **femme créatrices** (atelier couture), Atelier numérique informatique), **Superposition** (Streets Art et organisation d'un festival), **Blofic** (théâtre), **Time line** (atelier créatif sculpture). De nouveaux projets sont en préparation.

Les colères et frustrations sont apaisées grâce aux entretiens et au lien quotidien où la parole s'exprime. Le respect est essentiel, et le jugement évidemment mis de côté.

La présence d'une équipe éducative sur place apaise clairement les tensions sur site. Nous travaillons au cœur de ce dispositif haut en couleur, avec des populations, des cultures, des modes de vie très différents. Cette réalité nous oblige à être constants dans la relation. Les temps informels sont très précieux sur ce type d'hébergement, nous l'avons compris et le développons. C'est une étape indispensable pour ensuite pouvoir formaliser des temps formels. La parole est essentielle, nous provoquons les échanges et amenons les familles à s'exprimer.

De manière plus générale

Nous pensons qu'Accompagner et Insérer font la différence pour ces familles parce que cela va au-delà de la mise à l'abri, et permet à ces familles de se projeter un minimum. Sans cette dimension, c'est le vide et le non-sens pour notre travail social et éducatif.

Cette génération de personnes dont l'essentiel vient des Balkans et pays de l'est tente une autre vie, loin de ses racines. Les opportunités de s'inscrire durablement dans la société française sont minces. Leurs enfants représentent leur avenir.

La question de l'habitat reste cruciale, la réflexion et l'élaboration du projet de modules que nous avons menées avec EMH et des conseillers, nous ont permis de comprendre les enjeux techniques, financiers d'un tel projet. Mais c'est avant tout pour nous important de pouvoir accueillir des familles très précarisées dans des conditions dignes. Les personnes peuvent ainsi se sentir en sécurité et la vie de famille peut avoir du sens. De bonnes conditions peuvent les aider à stabiliser une existence compliquée en France.

2. L'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle

Urgence	Insertion	Total
8		

a. Niveau de formation initiale des personnes orientées

Niveau de formation	Urgence	Insertion
Illétré, analphabète, non scolarisé	4	
Niveau VI (avant 3ème)	3	
Niveau V (3ème, CAP, BEP)	1	
Niveau IV (BAC)		
Niveau III (BAC+2)		
Niveau II et I (BAC+3 et plus)		
Diplôme étranger non reconnu en France		
Total	8	

b. Ages des personnes orientées

Age	Nombre
< 25 ans	1
26 /35 ans	2
36 / 45 ans	3
46 / 55 ans	2
> 55 ans	
Total	8

c. Mesures et étapes sur les personnes orientées

Redynamisation	
Bilan, diagnostic	
Projet Professionnel	
Médiation partenaires socio-pro	5
Changement Référent RSA	
Orientation PLIE	
Suivi dans l'emploi/formation	8
PERLE	2
TRE (CV, LM, entretiens...)	8
Candidatures AAVA	3

d. Mesures à caractère « social »

Accès ou maintien aux soins (montage de dossiers MDPH, informations sur le handicap...)	
Accès ou maintien des droits (Chômage, ASS, RSA...)	5

e. Mesures d'insertion professionnelle sur la totalité des personnes accompagnées sur 2018

CDI	2
CDD – 3 mois/ intérim	
Formation ou CDD de + 4 mois	1
Formation Français	
AAVA	
IAE	2
Total	

Sur huit personnes, cinq ont vu leur situation évoluer en matière d'Emploi/ Formation.

Concernant le travail d'insertion professionnelle, nous activons tous les ressorts et leviers pour accéder à la formation et à l'emploi pour ceux qui en ont le droit.

L'inscription à PÔLE EMPLOI est systématique pour ceux qui en ont le droit. Un accompagnement au premier entretien avec le conseiller PÔLE EMPLOI est aussi systématique. Un échange régulier par mail est réalisé tout au long du parcours de recherche d'emploi. Accompagner physiquement ces personnes, c'est garantir au moins une écoute attentive du conseiller pôle emploi, et s'assurer que les orientations soient faites. C'est aussi et surtout humaniser un peu plus la recherche d'emploi pour ces familles souvent démunies face à l'administration dans sa globalité.

La connaissance des dispositifs d'insertion permet une orientation adaptée (ACI¹⁷ EI¹⁸, etc.)

17 Association et Chantier d'Insertion

18 Entreprise d'Insertion

Nous orientons ainsi notamment vers : RELAIS 69, Rhône insertion environnement, BUERS, Envie Rhône Sud EST, 124 Service, CARDOM... et les rencontrons afin de maintenir un lien de coordination entre ces structures et le public positionné.

Les personnes aptes à occuper un emploi sont pour leur part orientées vers les conseillers d'insertion professionnelle qui sont mutualisés sur les différentes structures d'ALYNEA et accompagnent les personnes dans leur projet d'emploi. Les échanges d'informations sont importants.

Les ateliers AAVA¹⁹ sont très sollicités mais rares (environs 50 places sur LYON) :

SESAME ASSO le MAS en nettoyage, ALYNEA et son AAVA menuiserie. Ces collaborations sont très précieuses car ces ateliers accueillent les sans-papiers. Nous passons également par eux pour accéder à de la formation sociolinguistique pilotée par ALYNEA et principalement réservé aux personnes hébergés en CHRS²⁰.

Rappelons que l'AAVA représente pour les demandeurs d'asile la seule porte d'entrée vers le travail déclaré en France. Mais c'est avant tout, pour ces hommes et ces femmes, la possibilité de recouvrer de la dignité et de l'espoir.

3. Partenariats

Un axe important du travail social est la connaissance et la construction du partenariat. L'équipe professionnelle du CHU n'est pas seule et n'est pas tout pour les personnes qu'elle accompagne, au sens où l'hébergement provisoire représente un tremplin à un ailleurs.

En effet, il s'agit de construire un lien de confiance avec la personne qui lui permette de se poser dans un dedans, de retrouver une estime d'elle et de s'autoriser à faire suffisamment confiance. Cela permet à la personne de pouvoir investir des relations au dehors lesquelles lui permettront d'être autonome, c'est-à-dire de savoir demander de l'aide à l'extérieur. C'est une

19 Activités d'Adaptations à la Vie Active

20 Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

condition nécessaire pour être capable de s'envisager dans un autre lieu de vie.

Le lien partenarial aide donc la personne à faire des liens entre ses divers parcours, attaches, repères, lui permettant bien souvent de remailler son histoire afin de pouvoir construire un véritable projet de vie prenant en compte ses capacités et ses difficultés et proposant divers étayages. L'objectif à terme est d'élaborer ensemble un projet d'orientation avec la personne le plus adapté possible à l'endroit où elle en est de son parcours et au plus près de ses besoins.

Le travail partenarial se répartit comme suit :

- Orientations sociales
 - Accès aux droits sociaux : CCAS, MDM, etc.
- Accès au logement
 - MVS (volet ACIA)
 - ACAL
- Droit des étrangers
 - Cimade
 - Permanence juridique FNDSA
 - Différents Consulats
 - Avocat

L'équipe du CHU Alfred de Musset s'attache également à développer un réseau de partenaires de proximité sur le territoire de Villeurbanne.

- **Maison de Quartier les Brosses/Maison sociale Cyprian les Brosses** : activités de loisir pour les enfants.

Notre partenariat avec la maison de quartier et la maison sociale nous permettent d'inscrire les enfants de 6 à 17 ans sur des activités de loisir pendant les vacances

scolaires. En moyenne les enfants ont 3 à 4 jours d'activités sur une quinzaine, ALYNEA finance intégralement ce partenariat, un tarif d'urgence est proposé.

Les activités de loisirs font partie de l'épanouissement et du développement des enfants et des adolescents vivant au CHU.

La maison de quartier étant gérée par la municipalité est aussi un partenaire ressource pour être en contact avec les acteurs de la ville de Villeurbanne (crèches, chantiers jeunes, associations...). C'est aussi un lieu où nous fêtons Noël avec les familles, un accueil apprécié et équipé pour faire la fête.

- **CCO** (Centre Culturel Œcuménique)/Occupation temporaire de collectifs d'artistes : ateliers et projet pour tous.

Depuis octobre 2018, l'occupation temporaire du CCO La Rayonne a permis de dynamiser la vie culturelle et de loisir des habitants du CHU.

Atelier Micromapping (maquette et numérique), Femmes citoyennes et femme créatrices (atelier couture), Atelier numérique (informatique), Time line (atelier créatif sculpture). De nouveaux projets sont en préparation.

Les hébergés inscrits individuellement ou en groupe ont su trouver une autonomie dans le fonctionnement de ces ateliers leur permettant de développer une notion de plaisir autour de ces loisirs notamment au travers de la présentation de leur travaux durant divers événements.

- **École maternelle et primaire Jules Guesde** : la majorité des enfants du CHU sont scolarisés dans cette école de secteur.

L'équipe du CHU est en lien permanent avec l'école. Nous sommes conviés aux réunions éducatives concernant l'apprentissage et l'orientation des élèves et ce, en soutien aux parents, permettant de réfléchir ensemble aux meilleurs accompagnements possible pour les enfants. Notre lien avec la direction, montrant l'investissement de tous, a permis de développer un partenariat précieux. Effectivement, depuis la rentrée scolaire de 2018, l'académie finance, par le biais de cette école, des temps d'aide aux devoirs. Deux enseignantes viennent faire du soutien scolaire en groupe à raison de 3h par

semaine.

5. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le rapport d'activité et le contexte socio-économique nous poussent à réfléchir à l'accompagnement proposé et à adapter notre pratique par rapport à notre public :

- Renforcer et développer nos partenariats en fonction de nouveaux besoins
- Trouver des propositions alternatives dans le domaine de l'insertion professionnelle
- Mise en place d'un partenariat avec le planning familial pour nous aider à informer et à accompagner les femmes et les jeunes filles dans le domaine de la sexualité et la contraception.
- Mise en place également d'un temps consacré aux jeunes adolescents pour les accompagner dans différents thèmes (lien familial, scolarité, sexualité...).
- Finaliser le projet de l'AAVA : Dans le cadre de l'Autre Soie nous avons le souhait de mettre en place un AAVA restauration. L'idée étant de faire de la restauration pour les personnes qui seront depuis plusieurs semaines, nous avons lancé un travail de réflexion autour de la **restauration à l'Autre Soie**. Ce projet se propose d'intégrer **les 4 axes de notre projet associatif**, ceci afin de toujours mieux répondre à nos objectifs communs :
 - Faire pleinement association en affirmant et faisant valoir nos valeurs en externe, ainsi que la valorisation des compétences des personnes que nous accompagnons,
 - Étoffer notre offre de service pour mieux répondre aux besoins en ouvrant un nouvel AAVA restauration, mais aussi de la formation pour de nouvelles

opportunités d'insertion socio-professionnelles,

- Promouvoir et défendre le pouvoir d'agir des personnes que nous accompagnons en intégrant des salariés et des personnes concernées dans le pilotage et le suivi du projet,
- Inscrire ALYNEA dans une démarche de responsabilité sociétale en faisant de cette restauration un exemple en termes de lutte contre le gaspillage alimentaire et le zéro déchet.